Envoyé en préfecture le 11/04/2023
Reçu en préfecture le 11/04/2023
Publié le
ID : 053-200054716-20230331-2023036-DE

Mairie de
SAINTE-SUZANNE-ET-CHAMMES
(Mayenne)

Le Maire

2023-036

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de la convocation : 21/03/2023

Date d'affichage de la convocation : 21/03/2023

Le trente-et-un mars deux mil vingt-trois, à dix-neuf heures zéro minutes, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni, à la salle du Conseil Municipal sise 1 bis rue Jean de Bueil, sous la présidence de Monsieur GALVANE Michel, Maire.

BARILLER Alain	~~BARRIER Julien~~	~~BOUCLY Laurette~~
BREUX Martine	DAVOUST Aline	ECHIVARD Didier
ECHIVARD Laëtitia	GALVANE Michel	GUEROT Catherine
HOULLIERE Vincent	~~DE JENLIS Anne~~	~~LEFEUVRE Philippe~~
LE ROY Gérard	MESANGE Claudine	MEZIERE Thérèse
~~PARIZEAU Eric~~	PERICHET Nelly	RENARD Marc
VANNIER Daniel		

Autres présents :

Absent(e)s et excusé(e)s : M. Philippe Lefeuvre, M. Julien Barrier, Mme Laurette Boucly, M. Eric Parizeau, Mme Anne de Jenlis

Pouvoirs : de M. Philippe Lefeuvre à M. Alain Bariller, de M. Julien Barrier à M. Marc Renard, de Mme Laurette Boucly à M. Vincent Houllière

Nombre de membres en exercice : 19
Nombre de membres présents : 14
Nombre de votants : 17 (dont 3 pouvoirs)

Mme PERICHET Nelly est désignée secrétaire de séance.

□□□□□□□

PRESENTATION ET VOTE DU COMPTE DE GESTION 2022 – BUDGET LOTISSEMENT LA TACONNIERE II

Monsieur le Maire rappelle que préalablement au vote du compte administratif, le comptable public est tenu d'établir et de transmettre le compte de gestion au plus tard le 1er juin de l'exercice suivant. Le compte de gestion est le document qui retrace les opérations budgétaires en dépenses et en recettes réalisées au cours de l'exercice 2022.

Envoyé en préfecture le 11/04/2023
Reçu en préfecture le 11/04/2023
Publié le
ID : 053-200054716-20230331-2023036-DE

Aline Davoust, adjointe au maire et présidente de la commission « Finances et Ressources » présente au Conseil Municipal les résultats du compte de gestion de l'exercice 2022 établi par le comptable du SGC Mayenne. Elle précise que les titres et mandats émis est conforme au compte administratif de la commune et que les résultats sont identiques. Le Compte de Gestion 2022 du lotissement La Taconnière II est présenté comme suit :

Section	Résultat de clôture de l'exercice 2021	Part affectée à l'investissement	Résultat de l'exercice 2022	Résultat de clôture de l'exercice 2022
Investissement	0,00	0,00	10 218,95	10 218,95
Fonctionnement	24 028,51	0,00	9 922,46	33 950,97
TOTAL	**24 028,51**	**0,00**	**20 141,41**	**44 169,92**

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré, et procédé à un vote dont le résultat est le suivant :

Pour : 17	Contre : 0	Abstentions : 0

- **APPROUVE** le compte de gestion de l'exercice 2022 dressé par le comptable du SGC Mayenne, certifié conforme par l'ordonnateur, que celui-ci n'appelle ni observation ni réserve de sa part sur la tenue des comptes ;
- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer le compte de gestion 2022 du lotissement La Taconnière II.

Monsieur le Maire est chargé de l'exécution de la présente délibération.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations,
A Sainte-Suzanne-et-Chammes, le 07 avril 2023

Le Maire,
Michel GALVANE

MAIRIE DE SAINTE-SUZANNE-ET-CHAMMES * 53270 *